



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main  
sur demain

Prévoyance

# Taux de cotisation

## CCN des Cabinets et cliniques vétérinaires (IDCC 1875 - Brochure 3282)

### Personnel cadre et non cadre

**À compter du 1<sup>er</sup> avril 2024**

Garanties	Employeur		Salarié		Total	
	TA	TB	TA	TB	TA	TB
Capital décès	0,56 %				0,56 %	
Rente éducation/de conjoint	0,20 %			0,20 %	0,20 %	0,20 %
Mensualisation	0,74 %	1,79 %			0,74 %	1,79 %
Incapacité de travail			0,28 %	0,49 %	0,28 %	0,49 %
Invalidité			0,19 %	0,86 %	0,19 %	0,86 %
<b>Total prévoyance</b>	<b>1,50 %</b>	<b>1,79 %</b>	<b>0,47 %</b>	<b>1,55 %</b>	<b>1,97 %</b>	<b>3,34 %</b>

\* TA : Tranche A – Partie du salaire annuel brut limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale.

TB : Tranche B – Partie du salaire annuel brut compris entre 1 et 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.